AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Herminie Martin, veuve de H. Barbey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 58,685—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau présenté par Gustave Kohn, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

30 mai—30—juin 3 8

Succession de Hypolite Charonlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,031—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau de compte présenté par Mme Veuve R. Charonlan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

26 mai—26 30—juin 4

Succession de Annie Winterholder, femme décédée de Jacob Sissung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,103—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jacob Sissung, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.

26 mai—26 30—juin 4

Succession de Henri Maute et Femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,471—Division A—Attendu que Jean Berges a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henri Maute et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
Greffier.

26 mai—26 30—juin 4

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de Leeds & Co en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 45,716—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par J. P. Baldwin, liquidateur survivant dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
26 mai—26 30—juin 4 Greffier

Cette élégante Berceuse faite par le fameux Hevwood & Wakefield Co. du plus beau rotin pour

$1.50.

W. G. TEBAULT,
217 Rue Royale.

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale

{—l'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire}

—devraient nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle est pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.

Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé.....

Prix 8 Sous par Gallon.

Service au haut de la ville—Lundi, Mercredi et Vendredi.
Service au bas de la ville—Mardi, Jeudi et Samedi.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO

609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

27 avr 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE CONSTABLE.

D. M. Hatcher vs M. L. Holman, alias R. D. Howard, alias Goodman.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 20,505. En vertu d'un ordre de cour à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, coin des rues Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI 8 juin 1899, à 11 heures A. M., précises de la propriété ci-après décrite à savoir:

37 balles de mousse de 200 à 700 livres par balle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
No 320 rue Carondelet.

30 mai—30—juin 3 8

Mme M. Carnahan, aidée, autorisée et assistée par son mari vs Mme Charles F. Dufour et son mari, Charles F. Dufour, pour aider et autoriser sa dite femme et Charles F. Dufour, individuellement et in solido.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 20,202—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, coin des rue Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville le SAMEDI, 3 juin 1899, à 10:30 heures A. M. précises, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, chaises, heating stove, bibliothèque, ameublement de salon, ornements, tableaux, desk, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY
Constable, Quatrième Cour de Cité,
320 rue Carondelet

25 mai—25 29—juin 3

Mme Mary Goldsmith, femme de Robt L. Goldsmith vs J. T. Lynch.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 19,597—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 5me jour de juin 1899, à 11 heures précises A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, ameublement de salon, chaises, ornements miroirs, pendule, lavabo, toilette, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité,
320 rue Carondelet.

24 mai—24 29—juin 5

Succession de Louis Quiselelt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 54,872—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
25 mai—25 29—juin 3 Greffier

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés de valeur

—AVEC—

Bâtisses et Améliorations.

Nos 1212 et 1214 rue Poydras, entre les rues Franklin et Bassin.

Carré d'ilet vacant borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin.

Terrain et améliorations formant les coins des rues St-Claude et Promenade Carondelet et St-Pierre et Promenade Carondelet (la rue à l'arrière étant Bassin).

Nos 1410 et 1414 rue Poydras entre les rues Howard et Liberté.

La moitié indivise d'un intérêt dans tout le carré d'ilet et améliorations borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois.

Nos 2433 rue Dumaine entre les rues Tonti et Rocheblave.

18 terrains, etc., dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor.

Hugh A. Bayne vs Adrien B. Fréchou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé, étant et se trouvant dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Franklin et Bassin, désigné par le No 9, sur un plan de Louis Pilié, voyer de ville, le 24 novembre 1860; ledit lot mesurant quarante deux pieds dix pouces et trois et demi lignes de face à la rue Poydras, quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes dans le fond sur une profondeur de cent vingt quatre pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté et cent vingt huit pieds, onze pouces et trois lignes sur la ligne du côté du lot No dix.

Deuxièmement—Un certain ilet de terre vacant, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant, ou de quelque façon y appartenant situé, étant et se trouvant dans le Troisième District de cette ville, désigné comme l'ilet No 1803, borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin, et contenant 26 lots de terre numérotés 1 à 26 inclusivement. Le tout d'après le plan fait par A. de Armas voyer, le 25 avril 1870, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Troisièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, St-Pierre, Bassin et la Promenade Carondelet, mesurant, en (M. A.), cinquante-trois pieds deux pouces de face à la rue St-Claude, soixante-quatorze pieds de profondeur et face à la Promenade Carondelet soixante-douze pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue St-Pierre et quarante sept pieds six pouces de large sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bassin; ledit lot ou portion de terre étant composé de deux lots de terre désignés par les numéros Un et Deux sur un plan par A. Puevo, daté 3 mai 1845.

Quatrièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Poydras, Lafayette Liberté et Howard, désigné par la lettre "A" sur un plan de L. Rizenstein, voyer, daté le 13 mars 1866 et mesurant dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes et un tiers de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent-cinq pieds entre lignes parallèles (M. A.) ensemble avec une allée cinq pieds de largeur dans le fond du lot et commun au lot A et autres étant une subdivision du lot original Numéro Cinq et aussi un certain morceau ou portion de terre attenant le Lot A, et mesurant trois pieds de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre étant pris sur le côté adjoignant le lot A, ci dessus décrit, du lot décrit comme lot No Quatre de l'ilet 32, sur un plan par L. H. Pilié, député voyer, daté le 22 avril 1844.

Cinquièmement—La moitié indivise d'un certain ilet entier de terre désigné comme ilet No 719, borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois, dans le Premier District de cette ville, mesurant conformément à la Mappe de Ville, deux cent quatre-vingt-trois pieds, quatre pouces et cinq lignes sur les rues Euphrosine et Vénus et trois cent dix-neuf pieds, huit pouces et six lignes sur les rues Télémaque et Génois, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Sixièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette (autrefois Hevia), Liberté (autrefois St Paul) et Howard (autrefois Gironde), désigné comme lot No quatre de l'ilet No 32 d'après le plan de Louis H. Pilié, député voyer, le 22 avril 1844, déposé comme plan No un, dans l'étude de Félix Grima, ancien notaire public en cette ville; ledit lot mesurant vingt-six pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de face à la rue Poydras sur cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Septièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte y appartenant situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tonti et Rocheblave; ladite portion de terre mesure (M. A.) trente-huit pieds onze pouces et sept lignes, plus ou moins, de face à la rue Dumaine, sur quatre vingt sept pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur; ledit lot ou portion de terre est composé du lot No treize et d'une moitié du lot No douze, sur un plan de D. N. Judice, ingénieur civil, daté le 30 janvier 1866, et déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire public en cette ville.

Huitièmement.—Dix huit certains lots de terre avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1972, qui est borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor, et mesurant comme suit: Lots Nos un à sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue Marigny; lots Nos un à cinq mesurant chacun cent quatre pieds de profondeur; lots Nos six, sept et huit mesurant chacun cent trente quatre pieds de profondeur: lot No huit mesurant vingt deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Marigny; lot No un formant l'encoignure des rues Marigny et Bénéfice; lots Nos 9 à 16 faisant face à la rue Champs-Elysées; lots Nos dix à quinze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Champs-Elysées, le No 16 mesurant trente pieds au pouces de face à la rue des Champs-Elysées, formant l'encoignure de cette rue et de la rue Bénéfice; lots Nos douze à seize mesurant chacun cent quatre pieds de profondeur; lots Nos neuf à onze, mesurant chacun cent trente-quatre pieds de profondeur; lot No neuf, mesurant vingt-deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Champs-Elysées; lots dix-sept et dix-huit sont des lots de coin mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bénéfice sur cent cinquante pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan par J. F. Braun, architecte, du 9 septembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.

27 mai—27 28—juin 2 9 16 23 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

Connue comme le No 2031 rue Bourbon, entre les rues Villeré et Urquhart.

Peter Johnson, subrogé, vs A. Bossu

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,239—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie d'un plus grand morceau de terre désigné par le No 264, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Union, Villeré et Urquhart sur le plan original du nouveau faubourg Marigny, dénosé en l'étude de W. Duncan, alors notaire public de cette ville, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bourbon sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Harris avocats pour le plaignant

27 mai—27—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande quantité de propriétés de valeur du Sixième District, bien situées.

Mme Mary Kinberger, tutrice, vs Samuel J. Hart et Mme Helen H. Hart, femme de Maurice J. Hart et Maurice J. Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,229—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juin 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes et avantages à cela appartenant, situé dans le Six ème District de cette ville, étant l'ilet No 32 borné par les rues Chesnut, Ferdinand, Broadway et Oliver, mesurant trois cents pieds sur chacune des rues Broadway et Chesnut, et deux cent quarante pieds sur chacune des rues Oliver et Ferdinand.

2° Treize certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situés dans le sixième District de cette ville (autrefois Greenville), dans l'ilet No 14, borné par les rues Foucher, Pine, Lowerline (autrefois Upperline) et le fleuve Mississippi (autrefois chemin public) désignés comme lots Nos six à dix-huit tous les deux inclusivement, sur le plan original de Greenville, fait par B. Buisson daté le 15 avril 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Lowerline et Foucher et mesurant trente pieds de face à la rue Foucher sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Lowerline. Les lots Nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12, sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Foucher sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Foucher et Pine et mesurant trente pieds de face à la rue Foucher sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Pine. Les lots Nos 14, 15, 16, 17 et 18 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds de profondeur, une partie de laquelle propriété est maintenant dans le fleuve Mississippi, ensemble avec tous les accroissements, alluvions et droits de batture qui y appartiennent.

3° Six certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situés dans Greenville, dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 16, borné par les rues Foucher, Market, Pine et North Market ou Broadway, désignés comme lots Nos 1, 9, 10, 11, 12 et 18 sur le plan original de Greenville et mesurant comme suit à savoir: Les lots Nos 1 et 18 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue North Market sur cent vingt pieds de profondeur; les lots Nos 9 et 10 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pine sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Market et Pine et mesurant trente pieds de face à la rue Market sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Pine; le lot No 12 mesurant trente pieds de face à la rue Market sur cent vingt pieds de profondeur. Le tout en mesure américaine.

4° Onze certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant et en dépendant dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 23 borné par les rues Pine, Elizabeth, Market et North Market ou Broadway, désignés comme lots Nos 1, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 dans l'ilet No 23, Greenville; Les lots Nos 1 et 14 à 18 inclusivement sont contigus et mesurent cent quatre vingts pieds à la rue North Market ou Broadway sur cent vingt pieds de profondeur. Les lots Nos 9 et 10, mesurant soixante pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de cent vingt pieds et les lots Nos 11, 12 et 13 sont contigus et mesurent quatre-vingt dix pieds de face à la rue Elizabeth, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

5° Un certain ilet de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Ferdinand, Pine et Oliver, désigné par le No 33 sur un plan fait par B. Buisson, voyer, daté le 21 avril 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire, d'après lequel ledit ilet mesure trois cents pieds de face à chacune des rues Broadway et Pine et deux cent quarante pieds de face sur chacune des rues Ferdinand et Oliver.

6° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Walnut, Chestnut, Market et Elizabeth, ledit ilet est désigné par le No 21.

7° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, dans l'ilet No 467 dans le Sixième district de cette ville borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Dryades et St-Denis et lesquels lots mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue St-Denis, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Les dits lots sont désignés comme lots Nos 15 et 16 et sont contigus. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues St-Denis et Delachaise.

8° Huit certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, autrefois Bloomingdale, paroisse Jefferson dans l'ilet No Treize, borné par l'avenue State, les rues Magasin et Constance et la ligne de division de Hurtleville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 d'après un devis fait par George G. Friedrichs, encanteur, annexé à un acte déposé par C. H. Lavillebeuvre, passé pardevant Chas T. Soniat, notaire, le 24 novembre 1897, mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 6, 7 et 8 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles; Le lot No 9 mesurant trente-six pieds neuf pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et ils sont contigus; Le lot No 10 mesurant trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Magasine sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles; Les lots No 11, 12 et 13 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magasine, sur une profondeur de cent cinquantes pieds entre lignes égales et parallèles et ils sont contigus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. J. Waguespack, avocat pour le plaignant.

19 mai—19 20 26—juin 2 9 16 22

A NEW COUNTERFEIT

Government Employes at Washington Make "Queer" Money.

Chief Wilkie's Most Startling Discovery — Patent Office Photographic Apparatus and Materials Used—Bills Circulated in Cuba.

Sensational developments have been brought to light at Washington in connection with the floating in Cuba of photographic counterfeit bills of the denominations of one dollar, five dollars and ten dollars, current series. The spurious money was manufactured in the photograph gallery of the United States patent office, by government employes, with government apparatus and material, and during the government work days. Chief Wilkie and his secret service detectives are working on the case, and are much elated at their success. The negatives of plates from which the counterfeit notes were made were discovered last Friday in a dark nook in the subbasement of the interior department by a boy named Tucker, who is employed in the patent office as copy puller.

Chief Wilkie was promptly notified of the important find, and the plates were removed to his office in the treasury department the following day.

One of the men summoned by Chief Wilkie is authority for the statement that a large number of the photographic counterfeits were successfully floated in several of the provinces of Cuba. He said the negatives were exceedingly good, having been produced by the finest government apparatus and material in the patent office.

They were taken direct from the originals and were consequently as near perfection as possible. The bogus bills were not produced in the manner of photographs taken for mounting, but simply as blue sun prints, and it was possible to make a thousand bogus notes each day from the plates. The blue surface was turned into a money green by submerging them in acetic acid. The seals on the bills were made red by means of a pen and carmine writing ink.

The amount of photographic "queer" money floated in Cuba is not known, and it is said the government photographers who made the bills had confederates on the island who did the "shoving."

Chief Wilkie has several clews. One of these is the impression of a thumb on one of the negatives, made while the plate was sensitive before it had received a coat of varnish.

WOULDN'T PLAY TILL HE LEFT

Julia Arthur's Protest Caused Drunken Ogler to Be Ejected from New Haven Theater.

Miss Julia Arthur introduced some entirely new "business" at the Hyperion theater, in New Haven, N. Y., the other evening, when she appeared in "A Lady of Quality." In the midst of the third act she stopped the performance, and, walking to the footlights, addressed the audience.

She said there was a man in a certain seat on a certain aisle and row who was annoying the women in the cast. She pointed the man out, so that the entire audience could see him.

She said the performance would not proceed until this man left the house. Miss Arthur then rung the curtain down. The eyes of the audience were turned upon the objectionable man, and he arose and hurriedly zigzagged up the aisle and out of the theater.

Miss Arthur waited until he had gone. Then she said:

"I regret that it was necessary to delay the performance, but this part is a difficult one, and my company cannot act until we have the attention and respect of the audience."

The house broke into an uproar of applause as Miss Arthur left the stage. After a short delay the play was resumed.

The man in the audience was under the influence of liquor, and was leaning out into the aisle and waving his gloves to a woman in the cast. He left the theater so hurriedly that no one recognized him, and the managers of the theater refused to divulge his name.

LONG DRESS CAUSES DEATH.

New England Society Woman Dies from a Peculiar Accident.

Mrs. Charles F. Eastman, of Littleton, N. H., wife of the treasurer of the Profile house corporation, and a wealthy and well-known society woman, died the other morning at the Hotel Vendome, Boston, from injuries received in an elevator accident at the hotel. Late at night she tripped on her skirt and fell into the elevator car, striking the lever with her hand, and only the prompt action of the colored elevator boy prevented her from being cut in two. As it was, her right hip was broken and her back bone fractured.

She was conscious until her death, seven hours afterward. Just before the accident her husband, who was following her across the hall, remarked that her skirt was too long, and she laughingly replied that it was the prevailing style.

The Death Penalty a Failure.

A writer in the Arena contends that the death penalty has been a failure in this country, basing this conclusion on the increase in homicides. The figures given are somewhat startling. In 1880 there were only 4,290 homicides in the United States, but in 15 years the number went up to 10,500.

Fiji Sunday Scholars.

There are 40,000 native pupils in the Sunday schools of the Fiji islands.

ANTI-IMPERIALIST'S BIG GIFT.

Anonymous Stranger Contributes $10,000 Toward Mission Work.

During the absence the other day of Rev. Dr. J. L. Barton, secretary of the American board of foreign missions, Boston, a man entered his office and inquired for him. Being informed that the secretary was at lunch, the visitor handed an unaddressed sealed envelope to Mr. Wiggin, the treasurer, and departed.

Mr. Wiggin was busy, and, thinking that the letter was an ordinary business communication, finished what he was doing before opening it. Then he found that it contained ten $1,000 bills.

When Mr. Wiggin saw this large sum of money he ran out to intercept the stranger, but it was too late, and no trace of the generous donor has been found. The letter inclosed with the money referred to a published statement of Dr. Barton in opposition to the imperialistic policy, and added:

"As an expression at this time of the purpose and spirit of the board, and as reflecting the true attitude of the 'church' in its missionary effort toward all people, it seems to me to be distinctly timely and valuable. As an agency for the use of the missionary funds the value of your board is strengthened, I think, by the publication of your letter, and in token of this feeling, I beg you to accept the inclosed, to be used by the board in the way which, in its judgment, will best promote the interest of the Master's kingdom." The letter was unsigned.

MILITARY STATION ON YUKON.

Capt. Ray Laying Plans for Placing an Army Post Near the Boundary Line in Alaska.

Capt. Ray, who will be placed in command of the military district of Alaska, has been busy about the war department getting everything in readiness for his departure, which will take place in July. He will sail from San Francisco or Seattle with supplies for a company for one year. He expects to establish headquarters on the Yukon at Mission Creek, which is near the boundary line. Here he will build a regular military station for the accommodation of his troops and supplies. A military reservation will be established there, the boundaries of which will depend upon the judgment of Capt. Ray. A forest reservation also will be established, so that there may be no question about a plentiful supply of timber for the military station. Capt. Ray will take two sawmills with him to manufacture the lumber which will be necessary for the new station. He will go by boat by way of the mouth of the Yukon river and will have all his supplies taken in by that route. Capt. Ray expresses no doubt as to the practicability of the Copper river route, which Assistant Secretary Meiklejohn has ordered established and which will be examined by Capt. Abercrombie. Capt. Ray has a plan for the establishment of stations along this route, 20 miles apart, placed in charge of natives. By this system, he believes, it will be possible to reach the Yukon country at all seasons of the year.

DARKEST CHINA.

Experience of Walter K. Brice on a Long Surveying Tour in the Celestial Kingdom.

Seven hundred and seventy-five miles on foot, carrying a surveyor's chain through a section of China unknown to travelers of other nations, is the recent experience of Walter K. Brice. While Stewart M. Brice was fighting the Spaniards at Santiago his brother went to Manila as a member of Gen. Anderson's staff. Later he left the army and crossed over to Shanghai, where he met a party of engineers who had come from the United States to make a sort of preliminary survey of the China Central railroad, which Senator Brice was promoting when he died. In describing his experience he said:

"An American railway in China is practically an assured fact. Nothing on earth can stop it now except the disruption of the Chinese empire, which is within the realm of possibility, but is not at all probable. From Shanghai we went up the Yang-Tse-Kiang river in boats to Han Kow. There are no roads, in the American sense, merely paths through the rice fields. Sometimes we slept in old temples. Occasionally we would come across some kind-hearted mandarin who would allow us to unroll our beds for the night on his porch.

"At every village we found crowds waiting to see us. Few of the thousands of men we met had ever seen any other kind of a human being than a Chinaman."

The Lash for Wife-Beaters.

The crime of wife-beating has become so common of late that some extraordinary punishment seems to be needed for its suppression. When garroting became common in the streets of London some years ago the restoration of the whipping post for those convicted of the crime proved an effectual remedy. The New York Herald thinks perhaps a temporary resort to it here in the case of wife beaters would prove efficacious.

Long-Lived Ballet Dancers.

A German statistician has discovered that ballet dancers, as a rule, attain an age much above the average. Carlotta Grisi is 77 years of age and Andalia Ferraris 78. Taglioni was over 80 years old when she died, and Fanny Elssler was 74. Rosita Mauri, well over 50, is still dancing at the Paris grand opera.

Algerian Iron Ore in France.

The quantity of Algerian iron ore imported into France during the last year is returned at 68,248 tons, compared with only 62,100 tons in 1897.

COLOR PICTURES FROM EGYPT.

University of Chicago Museum Gets 150 Negatives Which Are Especially Valuable.

The Egyptological department of the Haskell oriental museum at the University of Chicago has just received a valuable addition to its material by the receipt of 150 negatives, taken by the latest process of color photography, of inscriptions and remains in the land of Pharaoh. The pictures were taken by a student, Charles Crewdson, who went to Egypt prepared to secure photographs which would be of especial help to the museum. The pictures were sent to Curator James J. Breasted, who said of them:

"The plates are very valuable to us, since they make it possible to publish many reproductions which have never been satisfactorily made. Mr. Crewdson is only a beginner in the art of photography, but the views include many exposures in museums and a collection of systematic views of remains as far as the first cataract. Of course, the art of the printer is not sufficiently advanced to make the plates of use for printing, but they can be used perfectly as lantern slides.

"By the old process these pictures would be colored by hand at a heavy expense. Inaccurate coloring is common, even in the most careful publications, and this destroys the value of the reproduction. For example, many of the inscriptions in recent monographs are illegible on account of faulty copying. Photography avoids all of these inaccuracies. A comparison of the cost shows that these pictures cost little more than ordinary photographs, while the cost of hand coloring is enormous. The work of Lepsius for the German government cost at least 4,000,000 marks, and is inaccurate."

Word has just come to Dr. Breasted that he has been appointed collaborator in the production of the new dictionary of the Egyptian language, which has been endowed by the German emperor.

NO EXTRA PAY.

Claim of Capt. H. L. Draper Is Turned Down by the Assistant Controller of the Treasury.

Mounted officers in the army or marine corps receive more pay than those on foot, and recently a marine officer, who had acted technically as a mounted officer claimed the extra compensation. Capt. H. L. Draper insisted on mounted pay while serving as first lieutenant of the First marine battalion, which was on duty in Cuba, and the assistant comptroller of the treasury decides that to entitle an officer of the marine corps to mounted pay it must appear his duties required him to be mounted, and that he was so mounted during the period for which he claims such increased pay. The particular duties of marines are on board ship, and when called to serve upon land, unless cooperating with the army by direction of the president, their services as such must be limited. It cannot be assumed, therefore, that because an adjutant of an organization in the infantry of the army is required to be mounted the adjutant of a corresponding organization in the marine corps must be so mounted. It does not follow because officers of the army are required by their duties to be mounted that officers of the marine corps of corresponding grade must also be mounted. As Capt. Draper did not, in the comptroller's opinion, furnish sufficient evidence that he was mounted during the time for which he asks mounted pay his claim is rejected.

TO REDUCE SEAL HERDS.

The California Fish Commission Will Send Out Killing Expeditions.

The Pacific coast seal herds are to be reduced without interference by the government. The treasury department has indorsed the movement, and instructions have been issued to Commander Sebree, of the Twelfth lighthouse district, to allow the California fish commission to send deputies to the Farallones, Ano Nuevo, Point Reyes and other reservations for the purpose of killing seals.

In accordance with the instructions, the commissioners will send out an expedition of four men. Two will go to the Farallones and two to Ano Nuevo point. Owing to the numerous complaints from fishermen along the Sacramento river, it may be found necessary to send a launch to cruise on the tributaries of the bay.

A rigid set of rules has been drawn by the government to regulate the slaughter of the sea lions and seals. No person except those designated by the commission will be allowed on the reservation while the animals are being killed.

A GIGANTIC SCHEME.

Syndicate Buying Vast Timber and Mineral Lands in West Virginia and East Tennessee.

A gigantic scheme appears to be on foot to buy up the vast timber and mineral lands throughout western Virginia and east Tennessee and build railroads to all the principal points to open them up to trade